



www.ubifrance.fr

International : Bilan 1er trimestre 2010 de la Convention de partenariat Ubifrance – CRCI Paca Corse - Région Paca 162 entreprises primo exportatrices régionales identifiées et 37 accompagnées à l'étranger

162 primo exportateurs ont été détectés et diagnostiqués au cours du **premier trimestre 2010** par les conseillers en développement international des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) de Provence Alpes Côte d'Azur. Parmi eux, **37 entreprises régionales sont parties à l'étranger**. Sont primo exportateurs, les entreprises dont le chiffre d'affaires à l'export est inférieur à 5% de leur chiffre d'affaires.

Accompagner le développement significatif à l'export de 500 nouveaux exportateurs en 3 ans est l'objectif que se sont fixées les CCI de Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre de la déclinaison en PACA de la convention cadre signée par la DGTPE, l'ACFCI, UBIFRANCE et l'UCCIFE. L'objectif de cette convention est d'accompagner à l'international 10 000 entreprises d'ici à 2011 au niveau national.

A la fin du premier trimestre 2010, 200 VIE (volontariat international en entreprise) sont en poste à l'étranger pour le compte de 83 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le V.I.E est le prolongement, sous une forme civile, de la Coopération du Service National en Entreprise. Il permet aux entreprises françaises de confier à un jeune homme ou femme, âgé de 18 à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois.

Pour mémoire en 2009, 248 entreprises régionales ont été accompagnées à l'international sur 680 primo exportateurs identifiés.

Répartition par secteur d'activités des 37 entreprises accompagnées à l'étranger au cours du 1^{er} trimestre 2010

Secteur d'activités	Entreprises en %
Agroalimentaire	16,2 %
Technologies de l'information et de la Communication	16,2 %
Mode - Luxe - Culture	13,6 %
Biotechnologies	10,8 %
Décoration - Aménagement intérieur	10,8 %
Distribution - Services	10,8 %
Énergie - Environnement	10,8 %
Infrastructures	5,4 %
Bâtiment - Second œuvre - Bricolage	2,7 %
Industries mécaniques	2,7 %

Contact :

Caroline MOHENG – 04 91 14 42 09 – moheng@pacac.cci.fr